

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

EN BREF

Date de lancement Mes études+ : 6 juin 2016
Gestionnaire de portefeuille : QV Investors Inc.
Valeur totale du Fonds : 306,3 millions \$
Nombre d'unités en circulation : 11 071 201
Taux de rotation du portefeuille : 9,90 %
Investissement minimal : 25 \$

Option de garantie	RFG ²	Valeur liquidative par unité
Mes études+	3,09 %	44,38 \$
Mes études+ Prestige 300 ¹	2,89 %	45,59 \$
Mes études+ Prestige 500 ¹	2,71 %	14,83 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington de petites capitalisations canadiennes, lequel se compose principalement de titres de participation de sociétés à petite et à moyenne capitalisation.

Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

Aritzia Inc.	5,26 %
Information Services Corp.	5,17 %
Mullen Group Ltd.	4,65 %
Pet Valu Holdings Ltd.	4,36 %
Wimpak Itée	4,30 %
SunocoCorp LLC	4,05 %
Industries Lassonde inc.	4,01 %
AltaGas Ltd.	3,93 %
Definity Financial Corp.	3,75 %
E-L Financial Corp. Ltd.	3,74 %
Total	43,22 %

Répartition sectorielle du fonds sous-jacent

Industrie	18,25 %
Finance	15,29 %
Consommation discrétionnaire	15,26 %
Matériaux	12,92 %
Énergie	12,68 %
Immobilier	6,89 %
Biens de consommation de base	4,01 %
Services aux collectivités	3,93 %
Technologies de l'information	3,02 %
Santé	2,63 %
Services de communication	1,69 %
Total	96,57 %

Composition du fonds sous-jacent

Actions canadiennes	92,02 %
Actions américaines	4,54 %
Court terme et autres	3,44 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 44

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque supérieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
		██████████		

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance de la garantie. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements.

¹ Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 3.6.3 du Contrat individuel de rente à capital variable Mes études+.

² iA Groupe financier peut renoncer à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation en tout temps sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2025, aucune renonciation n'a été faite.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

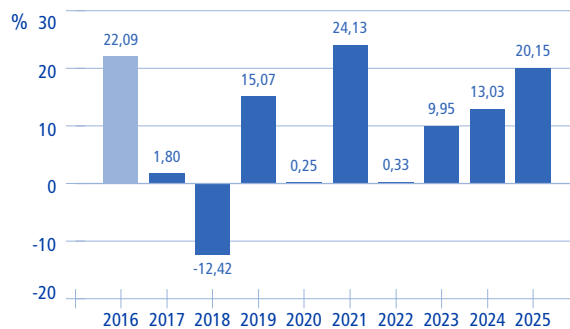
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Mes études+. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans Mes études+ si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 2 275 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 8,96 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Si le Fonds avait été disponible dans une autre série ou si le fonds sous-jacent existait avant la date de lancement dans le produit Mes études+, les rendements affichés auraient été similaires. Durant cette période, on note 9 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



FONDS ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION (QV)

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant en assurance vie et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le ratio des frais du fonds (RFF) correspond à la somme du ratio des frais de gestion (RFG) et du ratio des frais d'opérations (RFO). Le RFO comprend les commissions et les autres coûts d'opérations de portefeuille payables à même l'actif du fonds distinct. Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat*.

Option de garantie	RFG* † (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	RFO † (frais de transactions du fonds)	RFF (Somme du RFG et du RFO)
Mes études+	3,09 %	0,02 %	3,11 %
Mes études+ Prestige 300	2,89 %	0,02 %	2,91 %
Mes études+ Prestige 500	2,71 %	0,02 %	2,73 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

† Si le fonds est nouveau ou nouvellement ajouté à une Série, le RFG et le RFO sont estimés et peuvent varier en tout temps.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,083 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

Adresse courriel : epargne@ia.ca

Objectifs d'investissement

Vise une croissance du capital à long terme par des investissements en titres de participation en investissant principalement dans de petites et moyennes sociétés canadiennes.

Stratégie d'investissement

Investir dans des unités du Fonds IA Clarington de petites capitalisations canadiennes. Le Fonds investit principalement dans des titres de participation de petites et moyennes sociétés canadiennes. Le Fonds peut également investir une partie de son actif, généralement moins de 30 % de la valeur comptable du Fonds, dans des titres étrangers.